



L'ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL POUR L'ACCUEIL DU HANDICAP ET L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE RECRUTE

Un(e) Psychologue affecté(e) à l'I.M.E. de Lens

Poste ouvert aux titulaires de la fonction publique (Mutation, détachement) et aux contractuels : CDD 12 mois renouvelable, possibilité d'évolution vers un poste pérenne. Ouverture régulière de concours pour l'accès au statut de la Fonction Publique Hospitalière

L'E.P.D.A.H.A.A. (Établissement Public Départemental pour l'Accueil du Handicap et l'Accompagnement vers l'Autonomie) a pour mission l'accompagnement et l'inclusion sociale des enfants et des adultes en situation de handicaps, et des personnes rencontrant des difficultés sociales. L'E.P.D.A.H.A.A. appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

L'autonomie juridique que lui confère son statut conduit à ce que l'établissement dispose de ses propres organes de gouvernance, et tout particulièrement d'un conseil d'administration.

Culture partenariale, dynamique adaptative et inclusive, et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel, l'établissement relevant de la mission de service public.

L'I.M.E. « La passerelle » de Lens est l'un des établissements du pôle de la Gohelle. L'I.M.E. accompagne, en semi-internat, 86 enfants de 6 à 14 ans présentant une déficience intellectuelle avec ou sans troubles associés. L'admission d'un enfant dans l'établissement est étudiée sur la base d'une notification délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). L'I.M.E. fonctionne du lundi au vendredi et pendant une partie des vacances scolaires (dont le mois de juillet). Les enfants sont accueillis dans la structure au sein de différents groupes d'âge qui leurs assurent des apprentissages éducatifs, scolaires ainsi qu'un accompagnement sur le volet soins. Cependant certains enfants sont aussi accueillis en milieu scolaire ordinaire, dans le cadre des Unités d'Enseignement Externalisées (UEE).

Votre objectif :

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des actions préventives, curatives et de recherche à travers une démarche professionnelle propre prenant en compte les rapports réciproques entre la vie psychique et les comportements individuels et collectifs, afin de promouvoir l'autonomie de la personnalité.

Vos principales missions :

- Contribuer à l'accueil de l'utilisateur et développer un espace d'écoute auprès de la personne accompagnée et de sa famille
- Analyser la situation et les besoins de la personne accompagnée et de son environnement, puis réaliser un bilan clinique
- Concevoir et élaborer un projet thérapeutique adapté et des interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès de l'utilisateur
- Conseiller et participer à la dynamique institutionnelle interne (collaboration avec l'équipe pluri, analyse institutionnelle, projet d'établissement) et externe (supervision, analyse de pratiques)
- Accompagner et soutenir les professionnels dans leurs pratiques
- Réaliser une veille professionnelle dans son domaine de compétences et développer des actions d'amélioration continue des pratiques professionnelles en s'inscrivant dans une démarche de formation, d'information et de recherche

Pré requis :

Master 2 ou DESS de psychologie (clinique, psychopathologie, enfance/adolescence, gérontologique...).

Permis B souhaité

Conditions d'emploi :

Forfait jour - 19 RTT

25 jours de congés et 3 jours supplémentaires sous réserve de remplir les conditions d'attribution

Rémunération sur la base de la grille indiciaire de la Fonction publique hospitalière et régime indemnitaire lié au grade.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser avant le **31 octobre 2025** dernier délai à l'attention de Monsieur Jacky BIALECKI, Responsable Ressources Humaines :

j.bialecki@epdahaa.fr